

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2325

DANS CE NUMÉRO

Edition du
04 mai 2021

Accord institutionnel grippé, négociations opaques (Jean-Daniel Delley)

Protection des salaires, citoyenneté européenne et aides publiques, trois dossiers qui bloquent inutilement la signature de l'accord institutionnel

Credit Suisse fait des vagues (Yvette Jaggi)

Covid oblige, les assemblées générales du capitalisme se tiennent à distance. Celle de Credit Suisse suscite jugements sévères et inquiétudes

Prévenir le terrorisme, mais sans attenter aux libertés fondamentales (Jean-Daniel Delley)

La loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme soumise à votation le 13 juin prochain comprend trop de flou et elle porte atteinte aux droits de l'homme et de l'enfant

SUV, indésirable objet du désir (Michel Rey)

Limiter l'usage ou interdire l'envahissant Sport Utility Vehicle est dans l'air du temps, mais le succès commercial et l'intérêt des constructeurs aussi. Comment faire ?

Expresso

Les brèves de DP

Accord institutionnel grippé, négociations opaques

Protection des salaires, citoyenneté européenne et aides publiques, trois dossiers qui bloquent inutilement la signature de l'accord institutionnel

Jean-Daniel Delley - 01 mai 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38837>

Nous ne disposons pas de sources privilégiées, c'est-à-dire bien informées. Nous ne chercherons donc pas à décrypter les déclarations contradictoires de Berne et de Bruxelles au sujet de l'accord institutionnel. Ni à déterminer le plus menteur des deux dans ce jeu de poker, tactique inhérente à toute négociation.

Par contre, la seule certitude dans cette affaire, c'est la triste figure que fait la Suisse. Le 7 décembre 2018, l'issue de plus de quatre années de négociations, le Conseil fédéral s'est montré incapable de donner son avis. Ce n'est qu'après une large consultation qu'il a fait connaître son appréciation en juin 2019: le projet d'accord répond largement aux intérêts de la Suisse, mais quelques éclaircissements s'avèrent encore nécessaires à propos de la protection des salaires, de la directive sur la citoyenneté européenne et des aides publiques.

Berne traîne, Bruxelles s'impatiente...

De son côté, le gouvernement cherche des solutions pour ces trois dossiers avec les partenaires sociaux et les cantons. Le conseiller fédéral Schneider-Ammann se montre particulièrement malhabile avec les syndicats qui ne se sentent pas écoutés. Ensuite, dans l'attente de la prochaine votation sur l'initiative dite «*de limitation*», le débat est gelé, aussi bien à l'interne qu'avec l'Union européenne.

Une fois écarté le danger de l'abrogation de la libre circulation des personnes - tel était bien l'objectif de l'initiative de l'UDC, le processus aurait pu reprendre. Mais la Suisse traîne les pieds, ce qui conduit Bruxelles à ne pas renouveler l'équivalence boursière: les actions des entreprises suisses ne sont plus négociables auprès des bourses européennes. Berne riposte en interdisant l'accès de la bourse suisse aux entreprises européennes. À quoi s'ajoute le non-versement de la part helvétique au fonds de

cohésion européen, payable à la condition que Bruxelles renonce à des mesures discriminatoires.

À l'interne, rien ne s'arrange non plus et la cacophonie prend de l'ampleur ([DP 2305](#)). Au-delà des trois points à éclaircir, c'est maintenant la reprise dynamique du droit européen et le rôle des juges de Luxembourg qui font problème. Et le vieux mythe de la souveraineté reprend du service pour ajouter plus de confusion encore au débat ([DP 2306](#)). Pour couronner le tout, [Ignazio Cassis](#), censé piloter le dossier, ne s'est pas montré à la hauteur de la tâche.

Ce qui frappe dans ce débat, c'est à quel point on se focalise sur les défauts et les dangers imputés à l'accord institutionnel en ignorant les avantages qu'il recèle. Ainsi on se trouve privé d'une analyse coûts-bénéfices, exigence pourtant élémentaire dans un processus de décision.

Dossier protection des salaires

Prenons l'exemple de la protection des salaires. La Suisse a édicté et développé à juste titre des mesures dites d'accompagnement pour empêcher que les travailleurs détachés en provenance de l'étranger fassent pression sur les salaires de leurs collègues résidents. Ces mesures vont plus loin que celles pratiquées au sein de l'UE.

Les négociateurs helvétiques ont ainsi obtenu le maintien d'un délai d'annonce pour le travail détaché, le versement d'une caution financière par les entreprises étrangères ayant précédemment violé leurs obligations. Les autres seront identifiables et poursuivables grâce au système européen d'information du marché intérieur auquel la Suisse aura accès. Et surtout l'UE a ancré le principe «*à travail égal, salaire égal*» dans sa [directive](#) sur les travailleurs détachés. C'est dire que les juges

européens ne pourront plus faire primer la libre circulation sur la protection des salaires.

L'intensité des contrôles effectués par la Suisse sur les conditions de travail des travailleurs détachés déplaît à Bruxelles qui soupçonne une discrimination par rapport aux travailleurs résidents. Rien n'empêche Berne de renforcer les contrôles sur les entreprises n'employant pas de travailleurs détachés, de favoriser l'extension du champ d'application des conventions collectives aux secteurs confrontés à des pressions sur les salaires (commerce de détail, nettoyage notamment). *Foraus*, le forum de politique étrangère, a formulé dix propositions susceptibles d'améliorer ces contrôles et d'en supprimer le caractère discriminatoire.

Voilà du grain à moudre pour les syndicats qui pourraient ainsi sortir de leur opposition de principe. Car un échec de l'accord institutionnel

péjorerait à coup sûr les conditions de travail et le niveau des salaires que l'USS prétend sauvegarder. Le directeur d'*avenir suisse* développe clairement [le programme](#). Pour contrecarrer l'érosion des accords bilatéraux, inévitable si nos relations avec l'UE ne sont pas institutionnalisées, il rappelle que seules des réformes autonomes permettront à l'économie de s'en sortir: stimulation de la concurrence dans les branches de l'économie intérieure, déréglementation, redimensionnement du secteur public et relibéralisation du marché du travail. Un programme que ne renierait pas l'UDC. Dans ces conditions, le combat de l'USS contre l'accord institutionnel pourrait bien provoquer un effet boomerang.

Les deux autres points de friction - citoyenneté européenne et aides publiques - ne sont de loin pas insurmontables. À suivre.

Credit Suisse fait des vagues

Covid oblige, les assemblées générales du capitalisme se tiennent à distance. Celle de Credit Suisse suscite jugements sévères et inquiétudes

Yvette Jaggi - 04 mai 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38882>

Le 28 février 2020 à 10 heures, s'ouvrait la dernière grande assemblée d'actionnaires - celle de Novartis en l'occurrence - avant l'interdiction des grands rassemblements, le jour même à 14 heures, pour cause de pandémie ([DP 2276](#)). Ce printemps, deux ou trois vagues plus tard, la saison des grand-messes du capitalisme suisse est à nouveau perturbée. Mais l'habitude est désormais prise de renoncer aux séances en présentiel, remplacées par des réunions virtualisées.

Tout le monde gagne du temps en déplacements et séances. En prime, les organisateurs évitent les interventions contestataires. De quoi arranger, par exemple, les dirigeants de Credit Suisse qui ont tenu, vendredi 30 avril dernier, une assemblée en version expresse et simplifiée.

Plus d'un milliard de voix et X scrutins

En à peine plus d'une heure, en présence de zéro actionnaire et d'un représentant indépendant disposant de 1 milliard 395 695 212 de voix, se sont tenus X scrutins, dont trois à propos des comptes de l'an dernier ainsi que sur l'affectation du bénéfice.

L'assemblée virtuelle a procédé à 18 (ré)élections individuelles, dont celle du nouveau président du Conseil d'administration, et à trois élections d'instances de révision et de représentation. En outre, la rémunération des membres du Conseil d'administration a été convenue et celle de la direction a été fixée pour l'année en cours.

Aucun imprévu, sauf le retrait en dernière minute de l'administrateur Andreas Gottschling, président du comité des risques et, à ce titre, responsable des engagements dans les dossiers Greensill et Artegos. On sait que ce dernier a rapporté 16 petits millions en 2020 et déjà coûté [4,4 milliards](#) au premier trimestre, auxquels s'ajouteront 600 millions, d'ici fin juin.

Quant au départ du président Urs Rohner, après dix ans de service, il était certes annoncé. Toutefois, il laisse à son successeur Antonio Horta-Osario un héritage dévalorisé, décrit en termes implacables par Lukas Hässig, le célèbre commentateur en chef d'[Inside Paradeplatz](#).

Plus mesurés dans les termes, mais aussi sévères quant au fond, les analystes financiers s'accordent à juger que Credit Suisse s'est aventuré sur un terrain trop risqué pour sa taille, celui de la [gestion alternative](#). Laquelle comprend les fameux *hedge funds*, ces fonds qui n'hésitent pas à emprunter pour financer leurs placements. Il faut avoir les reins solides pour travailler ainsi. Afin de faire face à ses engagements, Credit Suisse a dû rassembler 1,4 milliard de francs de capital supplémentaire.

Gouvernance en question, «eaux plus calmes» pour réponse

Au cours de la [décennie Rohner](#), Credit Suisse a fait un bénéfice cumulé de 8,1 milliards de francs. Une somme que J.P. Morgan, la plus grande banque du monde, a gagnée au cours du seul dernier trimestre. Comparaison plus helvétiquement modeste: de 2011 à 2020, Credit Suisse a connu trois exercices plus ou moins lourdement déficitaires (2015, 2016 et 2017),

alors que la Banque cantonale de Zurich réalisait régulièrement un bénéfice de l'ordre de 800 millions de francs par an.

En sa qualité d'actionnaire et de représentante des caisses de pension, la [Fondation Ethos](#) suit de près les affaires de Credit Suisse. Et s'inquiète: les «*deux scandales financiers de grande ampleur soulèvent des questions sur la gouvernance de la banque et sa gestion des risques*». Ethos n'a pas reçu de réponse à plusieurs questions écrites envoyées peu avant l'assemblée du 30 avril.

Ce manque de réaction ne fait que nourrir la méfiance à l'égard des assemblées virtuelles, jugées contraires à l'[article 697](#) du Code des obligations. Reste à savoir si cette incompatibilité vaut aussi dans le cas d'exception d'une interdiction générale et momentanée des séances présentielles, pour cause de Covid-19 par exemple.

De toute façon, la démarche d'Ethos et ses éventuelles suites juridiques ne contrediront pas l'optimisme de commande exprimé par le directeur général [Thomas Gottstein](#) en conclusion de son discours aux actionnaires postés devant l'écran. «*Mesdames et Messieurs, le Credit Suisse est, et reste, une formidable institution. Malgré les plus grandes crises et nos propres défis, nous travaillons avec succès depuis 165 ans. [...] Je suis moi-même critique à propos des événements récents. [...] Mon rôle - d'entente avec le nouveau président du Conseil d'administration, avec tout le Conseil ainsi qu'avec mes collègues de la direction - est de conduire le Credit Suisse vers des eaux plus calmes.*»

Prévenir le terrorisme, mais sans attenter aux libertés fondamentales

La loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme soumise à votation le 13 juin prochain comprend trop de flou et elle porte atteinte aux droits de l'homme et de l'enfant

Jean-Daniel Delley - 23 avril 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38824>

Le terrorisme menace l'État de droit, les valeurs démocratiques et les libertés, affirme le Conseil fédéral dans son [message](#) concernant la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT). Encore faut-il veiller à ce que ces mesures ne constituent pas elles-mêmes une atteinte aux biens qu'elles sont censées protéger.

Aujourd'hui, les attaques terroristes sont le fait d'individus isolés ou de petits groupes agissant avec peu de moyens et sans préparation sophistiquée. Ce terrorisme à bas coût se révèle d'autant plus dangereux qu'il est difficile à repérer préventivement. Dès lors, une adaptation des moyens de lutte contre ce phénomène paraît justifiée.

Ces attentats ne visent pas le pouvoir. Leurs auteurs ne préparent pas un coup d'État. En versant le sang, parfois à l'aveugle, ils cherchent à déstabiliser leurs cibles. En inoculant la peur, ils tentent de créer des réactions de panique et de paralysie qui pourraient faire oublier les principes de l'État de droit et la valeur inaliénable des libertés individuelles. Bref, les terroristes s'en prennent à la raison et au sang-froid des personnes et des collectivités qu'ils attaquent.

Sans sang-froid

Or l'analyse de la [MPT](#) montre que le législateur n'a pas fait preuve du sang-froid nécessaire. Pourtant le Conseil fédéral reconnaît que la création d'une telle loi «*exige le plus grand soin vu l'importante restriction des droits fondamentaux*» qu'elle implique ([Message](#), p. 4549). «*Concrètement, ajoute-t-il, il s'agit de concevoir des nouveaux instruments de police conformes aux droits fondamentaux et au droit international*».

Les nouvelles mesures venant compléter le dispositif de maintien de la sûreté intérieure concernent le terroriste potentiel. Est considéré comme tel celui dont la police, sur la base d'indices concrets et actuels, estime qu'il est susceptible de se livrer à des activités terroristes. «*Une idéologie et des convictions terroristes ou fondamentalistes*» ne justifient pas à elles seules que soient déployées des mesures de police préventive, précise le Conseil fédéral ([Message](#) p. 4546).

Ce n'est que dans le cas où une personne dite radicalisée menacerait de passer à l'acte que ces mesures interviendraient, même en l'absence d'un soupçon concret d'infraction. C'est dire que l'activité policière se déroulerait en dehors de toute procédure pénale.

Les mesures de contraintes vont de l'obligation de s'annoncer régulièrement à l'autorité et de participer à des entretiens à l'interdiction de contacter une ou plusieurs personnes, en passant par celle de quitter un périmètre ou d'y entrer et la surveillance électronique des suspects ainsi que leur localisation.

À noter que ces mesures, valables pour une durée de six mois renouvelable une fois, s'appliquent également aux enfants dès l'âge de 12 ans et relèvent de la seule décision de la police fédérale. Par contre, l'assignation à résidence ne vaut qu'à partir de 15 ans et nécessite l'aval d'un juge.

Droits de l'enfant et de l'homme bafoués

Le flou dans lequel baigne cette loi contredit «*le plus grand soin*» dont se prévaut le gouvernement. Il ne peut qu'éveiller nos craintes car les suppositions dont la police pourra se prévaloir pour intervenir ouvrent grandes les

portes de l'arbitraire. Et la palette des activités militantes sur lesquelles pourrait planer le soupçon de terrorisme risque bien de s'enrichir.

[Anna Coninx](#), pénaliste à l'Université de Lucerne, y voit le risque d'un soupçon généralisé et infondé à l'égard de certains groupes de personnes du fait de leur origine. Et de poser la question de notre réaction si nos adversaires politiques prévoient de telles mesures à notre rencontre.

L'application de ces mesures à de jeunes mineurs et pour les durées prévues ne respecte

pas la [Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant](#). Tout comme l'assignation à domicile – en fait, une privation de liberté – que n'autorise pas la [Convention européenne des droits de l'homme](#) en l'absence d'un délit grave et imminent.

[Les critiques](#) de plusieurs organisations (Amnesty, Humanrights.ch entre autres) et d'une soixantaine d'experts juristes des universités suisses n'ont pas eu d'écho auprès des autorités. Il revient donc au souverain, le 13 juin prochain, de dire quelle importance il attribue à la défense des libertés.

SUV, indésirable objet du désir

Limiter l'usage ou interdire l'envahissant Sport Utility Vehicle est dans l'air du temps, mais le succès commercial et l'intérêt des constructeurs aussi. Comment faire ?

Michel Rey - 03 mai 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38849>

Depuis une dizaine d'années, la part de marché du *Sport Utility Vehicle* (SUV) et des véhicules tout-terrain (4x4) progresse inexorablement et on ne voit pas ce qui pourrait infléchir la tendance. Faut-il s'en accommoder ou faut-il les interdire, sachant les nuisances qu'ils génèrent pour l'environnement ?

Malgré un petit signe prometteur, faisant état d'une toute récente tendance à la baisse, à vérifier, cet engouement actuel – le SUV, [champion](#) des ventes et des émissions de CO₂ – est incompréhensible, car il est hors de toute logique économique et écologique. Une sorte de schizophrénie a, semble-t-il, saisi l'industrie automobile, mais aussi les consommateurs: plus les normes environnementales se durcissent, plus le SUV est plébiscité.

Les arguments en sa faveur sont connus. Spacieux, il offre aussi une position de conduite surélevée avec davantage de visibilité. Ces arguments ont leur part de vérité, mais l'explication comporte également une dimension

éminemment psychologique, celle de procurer des sentiments de sécurité et de puissance.

Le *marketing* utilise évidemment les intérêts des consommateurs. Le SUV bénéficie d'une publicité soutenue, toutes marques confondues. Pour les constructeurs, sa rentabilité serait supérieure de 20 % en moyenne à celle d'une berline classique. Et l'engin est devenu une source de revenus essentielle en vue de financer la coûteuse transition vers la propulsion électrique.

Les pourfendeurs du SUV lui attribuent de nombreux effets négatifs. Avant tout, ce véhicule provoque de nombreux accidents, dont les piétons et les cyclistes sont les principales victimes. En outre, il pollue, émettant en moyenne 20 % de gaz à effets de serre de plus qu'une voiture ordinaire.

Pour [Greenpeace](#), l'augmentation des ventes de SUV représente l'une des principales raisons de l'absence de progrès en matière de réduction des émissions de CO₂ entre 2010 et 2018.

Dans sa réponse à une [interpellation](#) sur ces véhicules, la Municipalité de Lausanne observe que 95 % des 5 000 SUV immatriculés sur le territoire communal dépasseront en 2020 les normes d'émissions de CO₂ de la Suisse (95 g par kilomètre). À noter qu'à Lausanne, [une voiture sur six](#) est un SUV.

SUV électrique, peut-être ?

Les constructeurs craignent moins le désamour des clients que la réaction des pouvoirs publics: les autorités pourraient bien se fâcher et prendre des mesures en faveur du climat qui soient de nature à en limiter sérieusement l'usage.

Aussi bien, les constructeurs s'efforcent de promouvoir des modèles de type PHEV - *plug-in hybrid electric vehicle* - dotés de motorisations hybrides rechargeables. Grâce à cette technologie, le SUV affiche des moyennes de consommation avantageuses.

Ainsi, il peut à la fois respecter les normes antipollution et échapper aux sanctions fiscales. Mais ces améliorations seraient, selon les opposants, simplement dues à des conditions d'homologation pour le moins bienveillantes.

Le WWF dit [stop aux SUV](#) et considère le développement de leur version électrique comme une «*fausse bonne solution*» car leur empreinte carbone est, sur l'ensemble du cycle de vie, de 34 % plus importante que celle des simples voitures citadines électriques.

Vers une interdiction ?

Faut-il interdire les SUV et les voitures tout-terrain ? C'est la proposition de la conseillère nationale Isabelle Pasquier-Eichenberger, qui a déposé récemment une [motion](#) dans ce sens. Elle demande l'interdiction dès 2022 des importations de SUV et autres véhicules tout-terrain pesant plus de deux tonnes.

En 2019, ce type de véhicule représentait près de 40 % des voitures neuves, atteignant même 66 % des immatriculations dans le canton de Zoug. Leurs ventes sont passées de 50 000 unités en 2010 à 130 000 en 2019. «*La tendance*

à l'achat des véhicules toujours plus gros, plus lourds et plus énergivores est problématique, tant pour l'environnement que pour les autres usagers de la route», rappelle l'élue.

Mais l'auteure de la motion ne se fait guère d'illusions quant à l'acceptation de sa motion. Elle veut avant tout relancer la réflexion sur les moyens de limiter les émissions de CO₂. En effet, la base légale pour ce type de restriction fait actuellement défaut.

Une initiative déposée en 2017 pour exclure les voitures en ville de Zurich a été invalidée par le Tribunal fédéral en 2020 (arrêt IC_39/2019 du 22 mai 2020). Ce dernier a rappelé que les villes disposent de compétences limitées en matière de circulation.

Elles ne peuvent pas interdire au trafic les axes de circulation cantonaux et régionaux. Elles se heurtent aussi à des obstacles de niveau constitutionnel, tel le droit de l'aménagement du territoire qui prévoit un accès routier aux terrains à bâtir.

Décourager les acheteurs ou sevrer leur dépendance ?

Pour freiner l'achat de ces machines, les pouvoirs publics peuvent recourir à l'impôt et aux taxes. Mais, en Suisse tout au moins, ces instruments ne semblent guère avoir les effets escomptés.

L'impôt sur les véhicules relève des compétences cantonales. La plupart des cantons ont allégé l'impôt pour les véhicules électriques et augmenté celui appliqué aux véhicules plus lourds et puissants. Ces adaptations ne dissuadent visiblement pas les acquéreurs de SUV.

La loi sur le CO₂ constitue une bonne opportunité pour réduire la consommation moyenne des véhicules individuels en Suisse, l'une des plus élevées d'Europe. Depuis cette année, la Suisse applique des normes identiques à celles de l'Union européenne.

La taxe sur les carburants constitue l'une des mesures phares. Si les constructeurs optent

pour une transition vers davantage de voitures électriques et hybrides, la taxe pourrait se révéler indolore pour l'utilisateur. Constituerait-elle alors un réel bénéfice pour l'environnement ?

On peut avoir des doutes à ce sujet. Car, et c'est une particularité helvétique, les importateurs doivent atteindre ces objectifs eux-mêmes, tandis que l'UE calcule pour chaque marque la valeur de la flotte sur l'ensemble des États membres. En effet, pour calculer la taxe, on ne considère pas les émissions de CO₂ de chaque véhicule mais on fait la moyenne entre tous les véhicules vendus par la même marque ou le

même groupe.

Ce sont donc les achats de petits véhicules moins polluants qui permettent aux détenteurs de gros 4x4 à essence de ne pas payer trop de taxes. Le système de sanctions mis en place en Suisse conduit donc à la déresponsabilisation de l'acheteur d'une voiture polluante.

Pour freiner les ventes de SUV, l'interdiction de la publicité peut constituer un début: sevrer le public de sa dépendance aux gros véhicules, afin de faire progresser le respect des objectifs climatiques.

Expresso

Les brèves de DP

Les illusions de l'Union syndicale suisse

«*Pour un nouveau départ social !*» Dans le détail, ce mot d'ordre pour le 1er mai de l'Union syndicale suisse (USS) exige une reprise économique vigoureuse, le plein emploi, de meilleurs salaires et des retraites plus sociales.

Pourtant en maintenant une opposition obstinée à l'accord institutionnel, l'USS ne se donne aucune chance de voir se concrétiser son mot d'ordre. Sans accord-cadre, des entreprises exportatrices délocaliseront à l'étranger ou freineront les adaptations salariales pour tenter de rester compétitives. | *Jean-Daniel Delley, 24.04.2021*

Interdire la double nationalité: idée politique inquiétante

Le 13 avril dernier, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a manifesté [sa colère](#) face à la **motion** formulée l'année dernière par Thomas Werner, député UDC dans le canton de Zoug, qui souhaite interdire la double - ou multiple - nationalité des Suisses.

Cette prise de position de l'OSE est évidemment bienvenue, mais les quelque 776 300 expatriés déclarés ne sont pas les seuls concernés. L'idée d'une telle motion, sous couvert de lutte contre la criminalité, devrait inquiéter tout le monde. | *Sophie Nedjar, 22.04.2021*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Accord institutionnel grippé, négociations opaques

<https://www.domainepublic.ch/articles/37749>

<https://www.domainepublic.ch/articles/37785>

<https://blogs.letemps.ch/georges-martin/2021/04/25/clap-de-fin-pour-ignazio-cassis/>

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018L0957&from=FR>

https://www.foraus.ch/wp-content/uploads/2019/03/FlaM_versionWEB.pdf

<https://www.avenir-suisse.ch/fr/notre-politique-europeenne-prise-au-piege-du-defaitisme/>

Credit Suisse fait des vagues

<https://www.domainepublic.ch/articles/36175>

<https://www.cash.ch/news/top-news/hedgefonds-kollaps-milliardenrisiko-lohnte-sich-nicht-die-cs-hat-mit-arc-hegos-nur-mini-ertrag-1757752>

<https://insideparadeplatz.ch/2021/04/30/rohners-scherbenhaufen-flucht-nach-london/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_alternative

<https://nzzas.nzz.ch/wirtschaft/bei-der-credit-suisse-beginnt-jetzt-das-grosse-aufraeumen-ld.1614905>

<https://www.ethosfund.ch/fr/news/assemblee-generale-de-credit-suisse-ethos-attend-des-reponses-du-conseil-d-administration>

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/27/317_321_377/fr#art_697

<https://www.credit-suisse.com/about-us/fr/evenements/assemblee-generale.html>

Prévenir le terrorisme, mais sans attenter aux libertés fondamentales

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2019/1718/fr>

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2020/2004/fr>

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2019/1718/fr>

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2019/1718/fr>

https://unser-recht.ch/wp-content/uploads/2021/04/Coninx_PMT_Kurzversion_final.pdf

https://www.netzwerk-kinderrechte.ch/resources/Stellungnahme_Netzwerk_Kinderrechte_PMT_D.pdf

https://unser-recht.ch/wp-content/uploads/2021/04/Coninx_PMT_Kurzversion_final.pdf

<https://www.amnesty.ch/de/laender/europa-zentralasien/schweiz/polizeigesetz/dok/2021/kritik-von-fachpersonen-findet-kein-gehoer>

SUV, indésirable objet du désir

https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/04/04/le-suv-moteur-controverse-de-l-automobile_6075547_3234.html

<https://www.ecoco2.com/blog/greenpeace-les-suv-une-menace-supplementaire-pour-le-climat/>
https://www.lausanne.ch/apps/actualites/?actu_id=54330
<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/suv-lausanne-audi-vw-nissan/story/13966405>
<https://www.wwf.fr/sengager-ensemble/relayer-campagnes/stop-suv>
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20213149>

Espresso

https://www.swisscommunity.org/fileadmin/aso/stellungnahmen___Medienmitteilung/Stellungnahme/Stellungnahme_zur_Motion_SVP_Revision_Bu__G_13.04.21.pdf
<https://kr-geschaefte.zug.ch/gast/geschaefte/2177>